



PISCINES RÉSIDENTIELLES

Chlore stabilisé - Désinfection régulière

EASYCLIC®**Chlore stabilisé****Diffuseur flottant****Bénéfices**

- DÉSINFECTION CHOC
- DÉSINFECTION RÉGULIÈRE
- ANTI-ALGUES
- CLARIFIANT

Caractéristiques

- Diffuseur flottant autonome, très simple d'utilisation. • Dissolution totale sans résidu. • Teneur élevée en matière active. • Actions désinfectantes choc et longue durée. • Action algicide. • Action clarifiante.
- Action oxydante. • Ne contient pas de cuivre. • Non-comburant au transport, au stockage et à la manipulation. • Stabilisation élevée contre l'action destructrice des rayons ultra-violet de la lumière solaire.
- Convient pour toutes les eaux, même très dures. • Compatible avec tout équipement de filtration.

Composition

Contient du symclosène (> 720 g/kg) et du troclosène sodique dihydrate (> 100 g/kg)

Mode d'emploi

Ajuster le pH entre 7,0 et 7,4. Par la suite, effectuer cette opération au moins une fois par semaine.

Retirer l'étiquette plastifiée en découpant suivant les pointillés, à l'endroit indiqué par la flèche rose (Conserver l'étiquette afin de pouvoir s'y reporter si nécessaire.)

Tourner la partie bleue du diffuseur flottant afin de sélectionner la taille d'ouverture correspondant au volume de la piscine :

- Taille n°1 (trous les plus petits) pour une piscine de 30 à 40 m³ jusqu'à 3 mois de traitement
- Taille n°2 (trous intermédiaires) pour une piscine de 40 à 50 m³ jusqu'à 2 mois de traitement
- Taille n°3 (trous les plus grands) pour une piscine de 50 à 60 m³ jusqu'à 1 mois de traitement
- Placer le diffuseur flottant directement dans le bassin, en l'absence de baigneurs. En cas de conditions extrêmes (orages, forte affluence de baigneurs...), effectuer une chloration-choc.

Il est possible de traiter une piscine présentant un volume compris entre 60 m³ et 120 m³. Pour cela, utiliser deux flotteurs et régler leur taille d'ouverture sur le volume correspondant à la moitié du volume total du bassin.

Le flotteur bascule sur le flanc lorsqu'il est vide ; utiliser alors un nouveau flotteur pour continuer le traitement.

Précautions d'emploi

Conservation au sec, dans un endroit bien ventilé, à une température moyenne journalière n'excédant pas 35°C. • Ne pas placer le diffuseur dans un skimmer. Avant la baignade, le placer dans un seau propre contenant 10 litres d'eau tenu à l'écart des baigneurs. Après la baignade, transférer le diffuseur et le contenu du seau dans le bassin.

Réglementation

• H318 Provoque de graves lésions des yeux. • H302 Nocif en cas d'ingestion. • H335 Peut irriter les voies respiratoires. • H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. • EUH031 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique. • EUH206 Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore). • P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. • **P102 Tenir hors de portée des enfants.** • **P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.** • P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. • P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation. • P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. • P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. • P273 Éviter le rejet dans l'environnement. • P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. • P301+P312 EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. • P330 Rincer la bouche. • P304+P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. • P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. • P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. • P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient hermétiquement fermé. • P405 Garder sous clef. • P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre de traitement spécial conformément aux prescriptions légales. • La date d'expiration et le numéro de lot figurent sur l'emballage.

Danger

